COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COVE

SÉANCE DU 24 AVRIL 2016

Régulièrement convoqué par le Président, le Conseil communautaire a délibéré sur les projets inscrits à l'ordre du jour :

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **D'AGGLOMÉRATION** **DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE** **VENAISSIN** **CARPENTRAS**	**COMMUNAUTÉ** **VENTOUX-COMTAT** **84200**
L'an deux mille dix-sept le vingt-quatre avril, le Conseil de communauté, régulièrement convoqué par son Président dans les délais légaux, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes.	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ** **SÉANCE DU 24 avril 2017**

Date de convocation : 18 avril 2017
Affiché le : 2 mai 2017
Nombre de conseillers en exercice : 60
Nombre de présents : 47 (délibérations n°34-17 à 70-17), 46 (délibérations n°71-17 à 74-17), 45 (délibérations n°75-17 à 78-17), 44 (délibérations n°79-17 à 80-17).
Nombre de votants : de 54 à 58 (délibération n°34-17), 58 (délibérations n°35-17 à 71-17 et délibérations n°73-17 à 78-17), 57 (délibérations n° 72-17, 79-17 et 80-17).

Nombre d'absents excusés : 2 (délibérations n°34-17 à 78-17), 3 (délibérations n°79-17 à 80-17).

PRÉSENTS : Aubignan : Guy REY - France MIRTO - André CAMBE **Beaumes-de-Venise** : Jérôme BOULETIN **Beaumont-du-Ventoux** : Bernard CHARRASSE **Bédoin** : Nathalie REYNARD **Caromb :** Léopold MEYNAUD - Christine TRAMIER **Carpentras** : Francis ADOLPHE – Christiane MARCHELLO-NIZIA - Serge ANDRIEU – Yvette GUIOU – Joël BOTREAU – Pauline DREANO - Jean-François SENAC – Caroline BALAS - Bernard BOSSAN - Jacqueline RENOU - Jean-Pierre CAVIN - Bruno GANDON – Peggy BERTOLUCCI - Hervé de LÉPINAU - Julien LANGARD - Marie-Véronique THOMAS de MALEVILLE **Crillon le Brave :** Guy GIRARD **Flassan :** Michel JOUVE **Gigondas** : Christian MEFFRE, suppléant d'Éric UGHETTO **Lafare** : Philippe SOARD, suppléant de Jean-Paul ANRES **La Roque sur Pernes :** Joseph BERNHARDT **Le Barroux :** Bernard MONNET **Le Beaucet** : François ILLE **Loriol du Comtat :** Gérard BORGO – Roselyne MACARIO **Malaucène** : Dominique BODON - Bénédicte MARTIN **Mazan:** Aimé NAVELLO - Roselyne SULTANA - Claude LAUTIER **Modène** : Christian RIPERT **Saint Didier :** Gilles VÈVE **Saint Pierre de Vassols :** Raymond MORIN, suppléant de Ghislain GRICOURT **Saint Hippolyte le Graveyron** : André AIELLO **Sarrians**: Anne-Marie BARDET - Gérard VILLON - Véronique BAUDIN **Vacqueyras** : Jean-Marie GRAVIER **Venasque :** Gaby BEZERT.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Stéphane GAUBIAC à Jérôme BOULETIN - Luc REYNARD à Francis ADOLPHE - Gérard ROLLAND à Yvette GUIOU - Karine GUEZ à Bernard BOSSAN - – Hélène CABASSY à Bruno GANDON - Agnès MOISSON à Serge ANDRIEU - Alain DÉFOSSÉ à Jean-François SENAC - Francis JULLIEN à Guy GIRARD - Louis BONNET à André AIELLO - Pascal BOUREZ à Jean-Marie GRAVIER – Jean-Alain MAZAS à Joël BOTREAU – Léopold MEYNAUD à Christine TRAMIER (à partir de la délibération n°71-17) - Marie-Véronique THOMAS de MALEVILLE à Hervé de LÉPINAU (à partir de la délibération n°75-17).

ABSENTS EXCUSÉS : Franck DUPAS – Jeanne YVAN – Eric UGHETTO (délibérations n°79-17 et 80-17).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Roselyne SULTANA

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 6 février 2017

Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°1
Attribution des subventions 2017 aux associations et organismes

Le conseil communautaire a attribué des subventions aux associations et organismes pour l'année 2017 pour un montant de 677 771 €, tel que présentés dans le tableau ci-dessous, et approuvé la signature de conventions à cet effet :

Secteur/ organisme	Objet/actions	Montant voté pour 2017	Nombre de votants	Résultat du vote :	Élu(s) ne prenant pas part au vote
Développement économique :		**170 006 €**			
RILE	Fonctionnement : Accompagnement à la création d'entreprise et innovation	26 200€	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno gandon
CBE	Fonctionnement : Emploi, économie sociale et solidaire (ESS) et numérique	24 250€	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno gandon
ECTI Vaucluse	Fonctionnement : expertise d'entreprises en développement	1 500€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Initiative Ventoux	Fonctionnement: expertise financière des projets	33 100€	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno Gandon
Carpensud	Fonctionnement: animation ZAE	9 700€	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno Gandon
Carpensud	Action: économie circulaire	4 000€	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno Gandon
Carpensud	Exceptionnel : 20 ans de l'association	3 000 €	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno Gandon
Vaucluse Provence Attractivité	Fonctionnement : détection et accompagnement de projets à l'implantation	68 256€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Aménagement de l'espace – habitat – Environnement :		**41 336 €**			
Soligone	Fonctionnement : agence immobilière à vocation sociale	2 500€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Logis des jeunes	Fonctionnement : accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans	3 500€	57	Majorité des suffrages exprimés	Bruno Gandon
Rhéso	Fonctionnement : permanences accompagnement pour le logement	5 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	

Rhéso	CHRS	5 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Prévigrêle	Action : protection exploitations contre la grêle	18 226 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
ALTE	Action : espace info énergie	7 110 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Secteur/ organisme	Objet/actions	Montant voté pour 2017	Nombre de votants	Résultat du vote :	Élu(s) ne prenant pas part au vote
Cohésion sociale :		**119 947 €**			
Mission Locale du Comtat Venaissin	Fonctionnement : insertion sociale et professionnelle des jeunes	65 647 €	54	Unanimité des suffrages exprimés	Guy Rey Peggy Bertolucci Pauline Dréano Nathalie Reynard
Centre social Villemarie	Action : accompagnement social-aire accueil des gens du voyage	13 000€	58	Majorité des suffrages exprimés	
Roulez mobilité	Action : prêt ou locations de véhicules pour les chercheurs d'emplois	1 300€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
UP Ventoux	Action : chantier d'insertion réhabilitation patrimoine communal	40 000€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance		**47 180 €**			
AMAV pour UAMJ (unité d'accueil médico-judiciaire)	Action : accueil-accompagnement des victimes d'agressions et maltraitances	4 850€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Centre social Lou Tricadou	Action : médiateur transport ligne C	4 600 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
AMAV	Action : permanences d'aide aux victimes	6 790 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Le passage	Action : permanences accueil parents et jeunes	6 790 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	

Rhéso	Action : atelier soutien à la parentalité	2 000€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Rhéso	Action : accueil de jour départemental	9 300€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Collège A. Malraux de Mazan	Action : création dispositif « le coin des parents »	1 950 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Centre social Lou Tricadou	Action : voyage vers une citoyenneté européenne	3 500 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Centre social Lou Tricadou	Action : mesure d'intérêt éducatif	2 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
La Cie des Autres	Action : lutter contre l'emprise mentale et les cybers dangers	4 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
RTV FM	Action : émission de radio « Urban » avec les jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Carpentras	400 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Secteur/ organisme	Objet/actions	Montant voté pour 2017	Nombre de votants	Résultat du vote :	Élu ne prenant pas part au vote
Rhéso	Action : stages de responsabilisation et groupes de parole à destination auteurs de violences conjugales	1 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
<u>Politique de la ville</u> :		**145 435 €**			
CCAS de Carpentras	Action : Programme réussite éducative	52 000 €	57	Unanimité des suffrages exprimés	Peggy Bertolucci
Le passage	Action : accueil point écoute	26 500 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Rhéso	Action : mobilisation des publics précaires vers l'insertion sociale et professionnelle	2 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Art et vie de la rue	Action : maintien lien social et mixité	3 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	

AMAV	Action : aide aux victimes infractions pénales	6 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Centre social Villemarie	Action : culture et citoyenneté	1 200 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Centre social Villemarie	Action : soutien à la fonction parentale	1 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Centre social Villemarie	Action : raid Jeunes	1 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Centre social Tricadou	Action : accès aux pratiques culturelles et sportives	1 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Centre social Tricadou	Action : atelier multimédia	2 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Centre social Tricadou	Action : plateforme linguistique	5 200 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Ville de Carpentras	Action : théâtre forum	3 810 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
ADIE	Action : accompagnement projet d'insertion professionnelle	5 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
UP Ventoux	Action : cultivons nos aliments durables en famille	3 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
UP Ventoux	Action : accueil relais travail saisonnier ventoux	2 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Secteur/ organisme	Objet/actions	Montant voté pour 2017	Nombre de votants	Résultat du vote :	Élu ne prenant pas part au vote
RILE	Action : accompagnement renforcé des publics des quartiers prioritaires à la création d'entreprises, encouragement des femmes à l'entreprenariat	5 300 €	57	Unanimité des suffrages exprimés	Bruno Gandon
Présence verte services	Action : accompagner collectivement et individuellement pour s'insérer professionnellement	3 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
OMS Carpentras	Action : objectif sport	2 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	

Compagnie des autres	Action : théâtre forum : combattre l'emprise mentale et les cybers dangers	4 125 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Planning familial	Action : programme de développement affectif et social	2 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Collectif Ariane	Action : santé psychique et interculturalité	3 000 €	58	Majorité des suffrages exprimés	
Zik en piste	Action : cirque et musique pour tous	3 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
CIE 84	Action : pass'emploi	3 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Ass française de psychologie	Action : mon stage de troisième	1 500 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Le jardin d'Alice	Action : théâtre et parentalité : les limites	1 500 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Compagnons Bâtisseurs Provence	Action : en attendant la réhabilitation, ateliers techniques et participatifs quartier du Pous du Plan	1 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Compagnons Bâtisseurs Provence	Action : ateliers techniques et participatifs Bois de l'Ubac-Villemarie-cité du Parc	1 000 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Radio Territoires Ventoux	Action : quartiers libres	300 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Aérodrome		**41 907 €**			
ULM Carpentras	Fonctionnement : vols en ULM – école de pilotage	1 372€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
ULM Carpentras	Fonctionnement : remboursement des taxes d'atterrissage (montant maxi)	4 800€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Aéroclub du Comtat Venaissin	Fonctionnement : vols en avion de tourisme – école de pilotage (brevet d'initiation aéronautique) –formation continue des pilotes	16 634€	58	Unanimité des suffrages exprimés	

Secteur/ organisme	Objet/actions	Montant voté pour 2017	Nombre de votants	Résultat du vote :	Élu ne prenant pas part au vote
Aéroclub du Comtat Venaissin	Fonctionnement : remboursement des taxes d'atterrissage (montant maxi)	5 520€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Vélivole	Fonctionnement : vols en planeurs –école de pilotage – formation continue des pilotes	8 917€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Vélivole	Fonctionnement : remboursement des taxes d'atterrissage (montant maxi)	1 440€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Constructeurs amateurs d'avions	Fonctionnement : construction d'avions de tourisme à titre amateur	2 984€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Constructeurs amateurs d'avions	Fonctionnement : remboursement des taxes d'atterrissage (montant maxi)	240€	58	Unanimité des suffrages exprimés	
Transport		**3 800 €**			
Azimut	Plateforme covoiturage	3 800 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
<u>Administration générale</u> :		**108 160 €**			
Amicale du personnel de la CoVe	Fonctionnement : animations-activités sportives – sorties – Noël des enfants	7 660 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
COS du personnel de la CoVe	Fonctionnement : adhésion au CNAS (comité national d'action sociale), colis de Noël, tickets cinéma-piscine	100 500 €	58	Unanimité des suffrages exprimés	
	TOTAL	**677 771 €**			

Rapport n°2
Contrat de cession de la marque « La Provence créative »

Le conseil communautaire a autorisé le président à signer un contrat de cession de marque « La Provence créative » avec la commune de Carpentras ci-devant propriétaire et à signer les actes de transfert de propriété correspondant à l'INPI.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°3
Gare numérique : convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la CoVe et la Ville de Carpentras pour la réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire de Carpentras en un pôle économique lié au numérique

Afin de mener conjointement pour plus d'efficacité leurs projets au sein de l'ancienne gare de Carpentras, pôle économique lié au numérique pour la CoVe et halle du goût pour la Ville de Carpentras, le conseil communautaire à autorisé le Président à conclure une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Carpentras, aux termes de laquelle la CoVe assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°4
Adhésion au dispositif des « boutiques à l'essai »

Le conseil communautaire a décidé d'adhérer à la Fédération des boutiques à l'essai, pour mettre en œuvre, sur le territoire de tous les villages et villes de la CoVe, un dispositif associant acteurs publics et privés locaux autour d'un porteur de projet d'établissement d'un commerce dans un local vacant de centre-ville.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°5
Demande de subvention pour les travaux d'aménagement du château Durbesson

Le conseil communautaire a autorisé le président à solliciter auprès de tous les financeurs potentiels les subventions les plus élevées possibles notamment auprès de l'Etat, de la Région PACA dans le cadre du CRET et du Département de Vaucluse pour les travaux d'aménagement dans le château Durbession d'après le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	
POSTES DE DEPENSE	**HT**
TRAVAUX	1 028 600,00 €
TOTAL	**1 028 600,00 €**

RECETTES			
RESSOURCES	**MONTANT DES PARTICIPATIONS**	**TAUX**	
ETAT - FNADT	205 720,00 €	20%	prévisionnel
ETAT - SIPL	154 200,00 €	15%	prévisionnel
REGION - CRET	200 000,00 €	19%	prévisionnel
DEPARTEMENT	100 000,00 €	10%	prévisionnel
Autofinancement CoVe	368 680,00 €	36%	voté au budget
TOTAL	**1 028 600,00 €**	**100%**	

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°6
Décision modificative N°1 – Budget Principal
Le conseil communautaire a approuvé le détail des modifications d'inscriptions budgétaires sur le budget principal tel que détaillé dans le tableau suivant.
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL 2017 - Conseil de Communauté du 24 avril 2017

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
65-6574-81231-GDD - complément subvention téléthon (AFM)		823,00		
65-65548-820-SFJ - ajustement participation fonctionnement syndicat mixte comtat ventoux		122,55		
70-70848-820-AME - recette mise à disposition de services auprès du syndicat mixte comtat ventoux				60 000,00
014-73942-815-SFJ- reversement sur versement transport (complément)		1 000,00		
011-6232-90 0-SCI- fêtes et cérémonies	1 724,00			
65-6574-824-POL - enveloppe globale subventions politique de la ville	3 000,00			
011-6068-824-SCP- projet politique de la ville "les portes du temps" : budget fournitures service culture et patrimoine		3 000,00		
023-023-01-SFJ Virement à la section d'investissement		59 778,45		
Total	**4 724,00**	**64 724,00**	**0,00**	**60 000,00**

Section d'investissement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
26-261-95 0-TOU - acquisition parts SPL Ventoux Provence		37 500,00		
21-21735-64 20-BAT - travaux d'étanchéite crèche Les petits Berlingots		54 000,00		
45811-45811- 90 3-COP - co-maitrise d'ouvrage gare numérique - part Ville de Carpentras		410 000,00		
45821-45821-90 3-SFJ - co-maitrise d'ouvrage gare numérique - part Ville de Carpentras				410 000,00
21-2188-023-SCI - acquisition matériel pour évenementiel		1 724,00		
21-2128-5241-SFJ - réimputation des écritures de travaux d'aménagement de l'aire d'accueil réalisés de 2009 à 2016		951 532,00		
21-21728-5241-SFJ - réimputation des écritures de travaux d'aménagement de l'aire d'accueil réalisés de 2009 à 2016				951 532,00
13-1323-91 0AP2-DEV - participation Département marché floral				33 445,55
041-2128-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux		216,00		
041-2135-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux		4 186,00		
041-2138-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux		971,64		
041-2181-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux		30 804,00		
041-2031-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux				34 126,00
041-2033-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux				2 051,64
021-021-01-SFJ Virement de la section de fonctionnement				59 778,45
Total	**0,00**	**1 490 933,64**	**0,00**	**1 490 933,64**

Rapport n°7
Décision modificative N°1 – Budget annexe Camping

Le conseil communautaire a approuvé le détail des modifications d'inscriptions budgétaires sur le budget annexe camping tel que détaillé dans le tableau suivant.
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE CAMPING 2017 - Conseil de Communauté du 24 avril 2017

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
023-023-01-SFJ Virement à la section d'investissement				
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Section d'investissement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
041-2135-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux		791,84		
041-2033-01-SFJ - intégration comptable frais d'études et d'annonces suivis de travaux				791,84
021-021-01-SFJ Virement de la section de fonctionnement				
Total	**0,00**	**791,84**	**0,00**	**791,84**

Rapport n°8
Fonds de concours exceptionnels pour des travaux d'investissement communaux au profit des communes de Caromb, Flassan, Gigondas, Loriol du Comtat, Modène, Saint Didier, Saint Pierre de Vassols et Suzette

Le Conseil de communauté a approuvé le versement de 111 285€ pour soutenir ses communes dans leurs projets d'investissements communaux de proximité :

Pour Caromb : 12 500€ pour la rénovation de trois courts de tennis.

Pour Flassan : 12 500€ pour les travaux d'extension et de mise en accessibilité de la mairie et de la poste.

Pour Gigondas : 25 000€ pour les travaux de réinstallation d'un café-restaurant dans le village.

Pour Loriol-du-Comtat : 25 000€ : 12 500€ pour la rénovation thermique de la toiture et le développement numérique de l'école communale ; et 12 500€ pour la création d'une aire de jeux pour enfants.

Pour Modène : 12 500€ pour l'aménagement d'une aire de loisirs pour enfants et adultes.

Pour Saint-Didier : 12 500€ pour les travaux d'aménagement de la Place Neuve.

Pour Saint-Pierre de Vassols : 885€ pour l'installation d'un escalier de secours à la maison des services publics.

Pour Suzette : 10 400€ pour les travaux de réaménagement du restaurant dans le cadre du projet de bistrot de pays.
Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°9
Autorisation donnée au comptable de mouvementer certains comptes dont le 1068

Le conseil communautaire a autorisé à sa demande le responsable du centre des finances publiques de Carpentras de procéder à des régularisations, sous forme de mouvements non budgétaires, sur les comptes 1068 et 1069.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°10
Soutien aux propriétaires-bailleurs pour la réhabilitation de logements hors des centres anciens 2017-2018

Le conseil communautaire a décidé de soutenir financièrement les propriétaires bailleurs pour la réhabilitations de logements en dehors des centres anciens, en complément du programme départemental courant sur les années 2017 et 2018.

La CoVe pourra ainsi attribuer des subventions selon un taux de participation de 4% du montant des travaux et honoraires sur l'assiette subventionnable de l'ANAH avec un maximum de 2 000 € par logement et dans la limite d'une enveloppe annuelle de 15 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°11
Subvention pour le programme de production de logements locatifs sociaux à Aubignan : « les bastides de Caroline » - La Phocéenne d'habitations

Le conseil communautaire a décidé de subventionner la production de logements locatifs sociaux à Aubignan, pour le programme de construction de 30 logements en VEFA dont 26 logements individuels groupés et 4 logements collectifs situés hors du centre ancien d'Aubignan, dans la résidence les « bastides de Caroline » (Chemin de la combe), du bailleur social « la Phocéenne d'habitations ».

Le coût estimatif global du projet s'élevant à 5 408 831 € T.T.C, le conseil communautaire de la CoVe a approuvé une subvention pour un montant de 44 500 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°12
Soutien aux communes carencées en logements sociaux : autorisation de signer des conventions avec ces communes, l'Etat, les bailleurs sociaux et les promoteurs

Afin de faciliter le parcours de signatures partenariales de conventions pour la réalisation de programmes de logements dans les communes membres de la CoVe carencées au regard de la loi solidarité et renouvellement urbain, le conseil communautaire a approuvé l'autorisation attribuée au Président de les signer, après la signature de la commune concernée.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°13
Garantie d'emprunts pour trois programmes de production de logements locatifs sociaux à Aubignan : « Les Barillons », « Hameau de Saint Pierre II » et « Lou Mas Sant Danis » de Grand Delta Habitat

Pour la réalisation de trois programmes de logements dans la commune d'Aubignan, le conseil communautaire a accordé la garantie de la CoVe à hauteur de 50 % pour le remboursement d'emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par le bailleur social Grand Delta Habitat d'un montant de :

- 1 080 334 € pour réaliser 8 logements collectifs, « Les Barillons »,

- 2 929 613 pour réaliser 22 logements individuels, « Hameau de Saint Pierre II »,
- 439 171 € pour réaliser 4 logements collectifs, « Lou mas Sant Danis » à Aubignan,

A travers ces contrats, la CoVe obtiendra l'engagement du bailleur social d'employer des personnes en insertion, résidant sur le territoire en priorité, pour une partie de ses travaux.

Délibérations adoptées à la majorité des suffrages exprimés

Rapport n°14
Demande de subvention 2017 pour le poste de chef de projet politique de la ville

Le conseil communautaire a sollicité la subvention la plus élevée possible auprès du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) au titre du contrat de ville pour le poste de chef de projet politique de la ville.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°15
Plan de prévention de la radicalisation du contrat de ville de la CoVe

Le conseil communautaire a adopté, sous forme d'annexe insérée dans le contrat de ville, un plan local d'actions de prévention de la radicalisation, travaillé avec les services publics concernés sous l'égide de l'Etat et validé lors de la réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance restreint du 7 mars 2017 ainsi que lors du comité de pilotage du contrat de ville du 9 mars 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°16
Conventions d'objectifs et de financement avec la Caf pour les structures multi accueil de Bedoin, Carpentras et Malaucène et avec la CAF et la MSA pour les lieux d'accueil enfants parents (LAEP) de Carpentras et Malaucène

Le conseil communautaire a approuvé les conventions d'objectifs et de financement proposées par la Caisse d'allocations familiales pour les cinq structures multi accueil nouvellement intercommunales, et par la CAF et la MSA pour les deux LAEP intercommunaux.

Délibérations adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°17
Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de la graineterie

Le conseil communautaire a autorisé le président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Etat, de la DRAC, de la Région PACA dans le cadre du CRET ainsi qu'auprès de tous financeurs potentiels pour les travaux de réhabilitation de la graineterie Roux, d'après le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES			
POSTES DE DEPENSE	**HT**	**RESSOURCES**	**MONTANT DES PARTICIPATIONS**	**TAUX**	
Phase 1	80 000 €	ETAT - FSIPL	19 500,00 €	15%	prévisionnel
Phase 2	50 000 €	DRAC PACA	32 500,00 €	25%	prévisionnel
		REGION - CRET	39 000,00 €	30%	prévisionnel
		Autofinancement CoVe	39 000,00 €	30%	voté au budget
TOTAL	**130 000 €**	**TOTAL**	**130 000,00 €**	**100%**	

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°18
Demande de subvention auprès de la DRAC pour 2017 dans le cadre du Pays d'art et d'histoire

Le conseil communautaire a autorisé le président à solliciter une subvention de 10 375 € auprès de la DRAC pour des expositions temporaires présentées au CIAP et à la mairie de Malaucène, ainsi que pour ses visites en scène.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°19
Charte de coopération pour la circulation des documents entre les bibliothèques du réseau intercommunal de lecture publique de la CoVe

Le conseil communautaire a autorisé le président à signer un projet de charte de coopération établi avec les bibliothèques du territoire, pour faciliter la circulation des ouvrages et tendre vers une harmonisation des règles d'accès au service de la lecture publique.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°20
Groupement de commandes pour l'acquisition de bacs à ordures ménagères

Le conseil communautaire a autorisé le président à signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour l'acquisition de bacs à ordures ménagères et assimilés réunissant la CoVe, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, la Communauté d'Agglomération Lubéron Monts de Vaucluse, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, et du SIRTOM de la Région d'Apt. Il a désigné Gérard Borgo, membre titulaire de la commission d'appel d'offres de la CoVe, comme son représentant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°21
Renouvellement de la convention avec Adivalor pour la reprise des films agricoles usagés

Le conseil communautaire a décidé de poursuivre le partenariat avec cet éco-organisme et a autorisé le président à renouveler la signature de la convention avec ADIVALOR pour 2017/2018

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°22
Avenant à la convention Ecofolio pour la valorisation des papiers recyclés

Le conseil communautaire a autorisé le président à signer un avenant de prorogation du terme de la convention échue fin 2016 avec l'éco-organisme Ecofolio, afin que la CoVe bénéficie des soutiens financiers dus au titre des papiers collectés sur l'exercice 2016.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°23
Facturation des professionnels extérieurs au territoire fréquentant la composterie de Loriol du Comtat

Le conseil communautaire a fixé à 82€ par tonne le tarif d'accès à la composterie intercommunale de Loriol-du-Comtat aux entreprises établies à l'extérieur du territoire de la CoVe.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°24
Facturation du remplacement des badges d'accès en composterie

Le conseil communautaire a fixé la facturation du remplacement d'un badge d'accès en composterie à prix coûtant, soit 16€.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°25
Tarification des redevances d'occupation de l'aérodrome
Le conseil de communauté a décidé :

- De fixer les redevances d'occupation du domaine public de l'aérodrome de Carpentras, à compter du 1er janvier 2018 :

1.1 Hangars et bureaux édifiés par les titulaires de conventions d'occupation du domaine public : 4€/m²/an
1.2 Hangars et bureaux construits par la CoVe : 16€/m²/an
1.3 Stationnement dans un hangar construit par la CoVe d'un aéronef appartenant ou sous la garde d'une personne physique ou d'une personne morale de droit privé non titulaire d'une convention d'occupation : 5€ par jour.
1.3.bis : l'occupation d'un hangar construit par la CoVe et mis à disposition conventionnellement, par un aéronef selon l'alinéa précédent, donnera lieu à la réfaction du montant de la redevance du premier au prorata temporis de l'occupation par le second, sur la base forfaitaire d'un emplacement de stationnement d'une superficie de 50m², soit de 2,20€ par jour.

1.4 Stationnement extérieur d'un aéronef appartenant ou sous la garde d'une personne physique ou d'une personne morale de droit privé non titulaire d'une convention d'occupation : 5€ par jour ou forfait mensuel de 50€.

- De facturer aux titulaires des conventions d'autorisation d'occupation du domaine public de l'aérodrome de Carpentras les abonnements et consommations électriques, ainsi que les charges locatives récupérables afférentes aux bâtiments occupés, dans les conditions qui seront fixées dans les autorisations d'occupation dudit domaine.

- De faire appliquer par le Président ces tarifs et redevances, notamment par la conclusion de conventions d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour une prise d'effet au 1er janvier 2018, les conventions en cours devant être résiliées pour ce motif d'intérêt général au plus tard à cette date.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°26
Exonération des taxes d'atterrissage lors des manifestations des associations basées.
Le conseil communautaire a décidé d'exonérer de taxes d'atterrissage tous les aéronefs participant à des manifestations organisées par les associations basées sur l'aérodrome.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°27
Fixation du montant du loyer du bail emphytéotique - Gare Aubignan -Loriol du Comtat

Le conseil communautaire a fixé le montant du loyer du bail emphytéotique pour l'occupation de l'ancienne gare ferroviaire Aubignan-Loriol du Comtat, à 2 500€ par an pendant une durée de 25 ans.

Délibération adoptée à la l'unanimité des suffrages exprimés

Rapport n°28
Transfert de personnels : compétence tourisme

Le conseil communautaire a décidé d'intégrer dans ses effectifs, à compter du 1er juillet 2017, les agents exerçant en totalité leurs fonctions sur des missions de promotion et d'accueil touristique, et de mettre à jour en conséquence le tableau des effectifs.
Sont concernés :
- Aubignan : 1 fonctionnaire
- Bédoin : 1 fonctionnaire et 1 agent contractuel en CDI de droit public
- St-Didier : 1 agent en service civique recruté pour la saison touristique
- Sarrians : 1 fonctionnaire
- Vacqueyras : 1 fonctionnaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
Rapport n°29
Modification du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Suite au transfert des crèches de Bédoin, Carpentras et Malaucène, intervenu au 1er janvier, le conseil communautaire a modifié ce programme afin d'y intégrer un adjoint administratif éligible à ce dispositif selon le tableau ci-dessous

1- Emplois ouvert aux commissions de sélections professionnelles	Catégorie	Effectif éligible	Besoins en 2017	Nombre de postes ouverts
Educateur des activités physiques et sportives 1 Educateur sportif	**B**	**1**	1	1
Assistant d'enseignement artistique	**B**	**1**	0	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe 1 assistant administratif en SMA	**C**	**1**	1	1

Adjoint technique principal de 2ème classe 1 agent de composterie 1 ripeur	**C**	**3**	2	2
2- Emplois réservés sans concours	**Catégorie**	**Effectif éligible**	**Besoins en 2017**	**Nombre de postes ouverts**
Adjoint administratif 1 assistant administratif en SMA	**C**	**1**	1	1
Adjoint technique 1 agent de composterie 1 ripeur	**C**	**3**	2	2

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Il a enfin été rendu compte au conseil communautaire des décisions prises et des marchés conclus en vertu de la délégation d'attributions au Président.

DECISIONS :

N° d'ordre	Objet	Date exécutoire
1	Vente des parcelles A n°678 et n°859 ZAE du Comtat - commune de Loriol du Comtat à la SCI LORI Montant recette : 14 371.20 €	26/01
2	Vente des parcelles BKn°1059 et n°1060 site du marché gare- commune de Carpentras à la SCI HORTAVERT Montant recette : 166 861 €	09/02
3	Création d'une régie de recettes taxe de séjour	09/03
4	Mise à disposition d'un ampliroll avec chauffeur pour l'enlèvement des déchets isssus du cimetière de Carpentras	03/03
5	Mise à disposition d'un camion BOM avec chauffeur pour l'enlèvement des déchets du marché de Bédoin	03/03
6	Vente de la parcelle BK n°1061 site du marché gare – commune de Carpentras à la SCI Girard Marché Gare Montant recette : 81 396 €	17/02
7	Vente de la parcelle BK n°1054 site du marché gare – commune de Carpentras à la société « SICA SARL Domaine de la Crozette » Montant recette : 91 000 €	17/02
8	Convention d'autorisation d'occupation temporaire d'une partie de propriété privée (à titre gratuit, pour un stage de l'école intercommunale des sports)	03/03
9	Convention d'occupation d'immeuble bâtis dépendant du domaine public de SNCF Mobilités – Commune de Carpentras	14/03
10	Convention de mise à disposition AMO Phase Etudes entre la CoVe et la Commune de Beaumes de Venise pour la création d'une bibliothèque	22/03
11	Convention de mise à disposition AMO entre la CoVe et la Commune de Bédoin pour l'élaboration et la passation d'un accord-cadre pluriannuel de programme de voirie	24/03

12	Décision d'ester en justice pour mettre fin à l'occupation illégale de la propriété de la CoVe sise 214, route de Velleron à Carpentras	22/03
13	Acquisition des parcelles CC n°1 et n°235 et CK n°34 – Projet de l'espace économique du Piol - Commune de Mazan Montant dépense : 915 000 €	24/03
14	Réalisation d'un emprunt de 1 000 000 € auprès du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais pour financer le programme des investissements de l'année 2017	31/03

MARCHÉS Á PROCÉDURE ADAPTÉE :

PA 2017/01 : Fourniture de produits d'hygiène, d'entretien et de matériel de nettoyage.
Lot n° 1 – Produits d'entretien verts - attribué à IGUAL (34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE), pour un montant maximum annuel de 19 000 € HT, soit 57 000 € HT maximum sur une durée de 3 ans. Notifié le 08/02/2017
Lot n°2 –Produits d'entretien conventionnels – attribué à COMODIS (26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE), pour un montant maximum annuel de 3 500 € HT, soit 10 500 € HT maximum sur une durée de 3 ans. Notifié le 08/02/2017
Lot n°3 – Produits industriels verts – attribué à PHEM (93420 VILLEPINTE), pour un montant maximum annuel de 4 500 € HT soit 13 500 € HT maximum sur une durée de 3 ans. Notifié le 08/02/2017
Lot n°4 – Matériel de nettoyage et brosserie – attribué à PAREDES (13790 ROUSSET) pour un montant maximum annuel de 42 000 € HT soit 126 000 € HT maximum sur une durée de 3 ans. Notifié le 08/02/2017

PA 2017/02 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de marchés opérateurs de téléphonie, attribué à CNS COMMUNICATIONS (69230 SAINT GENIS LAVAL) pour un montant de 17 450 € HT et un maximum potentiel de 24 900 € HT. Notifié le 16/01/2017.
Marché conclu en groupement avec la Ville de Carpentras (part Ville : 9 000 € HT – part COVE : 8 450 € HT)

PA 2017/03 : Maitrise d'œuvre concernant la réalisation d'une piscine au camping le Brégoux, attribué à ARCHYTECTA (84200 CARPENTRAS) pour un montant de 19 000 € HT. Notifié le 24/01/2017

PA 2017/07 :Capture d'animaux errants, attribué à SPCAL (13660 ORGON), pour un montant maximum de 25 000 € HT. Notifié le 07/02/2017

PA 2017/08 : Location et entretien des vêtements de travail, attribué à ELIS (92803 PUTEAUX) pour un montant maximum annuel fixé à 52 000 € HT, soit 208 000 € HT maximum sur une durée de 4 ans. Notifié le 20/02/2017

PA2017/09 : Mise en place de la défense incendie sur la déchetterie de Caromb, attribué à GASNAULT BTP (84210 PERNES LES FONTAINES), pour un montant total de 119 710 € HT. Notifié le 24/02/2017

PA 2017/10 :Diagnostic de la qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux au Service Ressources Humaines, attribué à AFCOR (34090 MONTPELLIER), pour un montant de 7 560 € HT. Notifié le 28/02/2017

MARCHES A PROCEDURE FORMALISEE :

2016/05/243 : Fourniture, livraison et maintenance d'équipements enterrés pour la collecte des déchets,
Lot n°1 : Fourniture, livraison, mise en service et maintenance des colonnes enterrées, attribué à BIHR ENVIRONNEMENT (54230 NEUVES MAISON), pour un montant estimatif de 151 999.20 € HT (sans montant maximum). Notifié le 27/01/2017.
Marché conclu en groupement de commande avec les communes d' Aubignan, Beaumes de

Venise, Bedoin, Caromb, Carpentras, Flassan, Gigondas, Le Barroux, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Saint Didier, Sarrians, Vacqueyras et Venasque.

2016/06/244 : Fourniture, livraison et maintenance d'équipements enterrés pour la collecte des déchets,
Lot n°2 : Fourniture, livraison, mise en service et maintenance de systèmes pour conteneurs enterrés, attribué à ECOLLECT (84460 CHEVAL BLANC), pour un montant estimatif de 64 842 € HT (sans montant maximum). Notifié le 27/01/2017.
Marché conclu en groupement de commande avec les communes d' Aubignan, Beaumes de Venise, Bedoin, Caromb, Carpentras, Flassan, Gigondas, Le Barroux, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Saint Didier, Sarrians, Vacqueyras et Venasque.

2017/01-245 : Maîtrise d'œuvre VRD pour la création de l'espace économique du Piol à Mazan, attribué à SUEZ CONSULTING (13100 AIX EN PROVENCE) pour un montant global et forfaitaire de 127 895 € HT. Notifié le 28/03/2017.

Affiché à l'hôtel de communauté le 2 mai 2017.

Le Président de la CoVe,

Francis Adolphe